

Vision

Pour communication externe 02.12.22

Auteurs : Didier Cartage (ADEB-VBA) et Hans Verboven (Université d'Anvers / Sustacon)

Table des matières

1. Mission	2
2. Objectifs	5
2.1 Standardiser et intégrer le paysage fragmenté des normes, certificats et systèmes de mesure de durabilité tout en poursuivant des objectifs de qualité.	5
2.2 Etablir un dialogue constructif avec les autorités publiques	5
2.3 Évaluer l'impact de la taxonomie de l'UE et d'autres cadres européens et s'engager activement pour répondre aux exigences de l'ensemble de la chaîne.....	6
2.4 Communiquer sur les activités de l'Alliance concernant la réalisation de sa mission et de ses objectifs* ...	6

1. Mission

L'Alliance est un réseau des partenaires de la chaîne de valeur de la construction en Belgique, qui s'est donné pour mission :

- ⇒ D'intégrer et de stimuler le développement durable au niveau micro et macro dans la construction en Belgique parmi les différents partenaires de la chaîne, de manière concrète et pragmatique. Ceci avec un agenda commun au niveau fédéral et dans les trois régions pour accélérer la transition vers une approche qualitative de la construction et rénovation durable, tournée vers l'avenir et à l'épreuve des changements climatiques.
- ⇒ D'augmenter l'impact positif du secteur et la perception de son image à partir d'une vision commune et holistique de l'innovation, de la durabilité et de la qualité tout en garantissant l'accessibilité financière des ménages à la construction neuve et à la rénovation de qualité.
- ⇒ D'accélérer la transition du secteur vers l'agenda européen du Green Deal, et de son élaboration dans le New European Bauhaus et vers les objectifs globaux de développement durable.

La **valeur ajoutée unique** de la Belgian Alliance for Sustainable Construction est qu'elle fournit une plateforme gérée de manière indépendante, pour le partage des connaissances et la coopération, avec un agenda commun pour tous les partenaires de la chaîne dans les trois régions ainsi qu'au niveau fédéral.

La préférence doit donc être donnée aux initiatives et aux actions où précisément cette valeur ajoutée unique est la plus efficace. Il s'agit d'initiatives et d'actions pour lesquelles une gestion holistique de l'apport des parties prenantes et l'intégration de différentes perspectives sont nécessaires.

L'Alliance souhaite développer des activités autour des thèmes suivants, que nous considérons tous comme importants pour notre ambition.

1. Réduire l'impact environnemental global des bâtiments, du bâti et du non-bâti, des structures et des infrastructures tout au long de leur cycle de vie en prêtant une attention particulière aux aspects environnementaux

1.A. Une approche holistique dès la genèse avec attention à la qualité des environnements résidentiels, de travail et de vie ; le quartier – New European Bauhaus

La construction est plus qu'un simple processus. En amont, il y a une multitude d'intervenants (architectes, architectes paysagistes, urbanistes, ingénieurs...) qui peuvent apporter de précieuses contributions. La nécessité de cette approche holistique est reflétée dans l'initiative du Nouveau Bauhaus Européen.

Dans la mise en œuvre d'un projet de construction spécifique, ou plus généralement d'un développement urbain, il y a le principe de la marche à suivre, avec la définition préalable d'un concept global, d'un plan directeur, qui définit et quantifie le cadre qualitatif et durable du bâti et du non-bâti : "L'espace devient lieu". L'accent mis sur l'impact doit donc être beaucoup plus large que la seule construction. Le choix de matériaux "sains", un bon climat intérieur, une combinaison de fonctions offrant une valeur ajoutée sociale, etc. sont donc tout aussi pertinents.

1.B Réduire le CO₂ dans la chaîne

La réduction du CO₂ est l'une des priorités absolues du Green Deal. Il faut voir plus loin que le scope 1 et le scope 2. La coopération de la chaîne est nécessaire pour pouvoir faire le reporting du scope 3. Cela nécessite aussi de s'intéresser au carbone *incorporé* et à l'empreinte d'un bâtiment / construction pendant et après son cycle de vie (approche LCA). Les méthodologies telles que l'échelle de performance CO₂ sont actuellement insuffisantes.

1.C Environnement, biodiversité et gestion de l'eau

L'environnement, la biodiversité et la gestion de l'eau (y compris le rabattement) sont importants et sont souvent éclipsés à cause du focus mis sur la circularité et le CO₂. L'impact environnemental des bâtiments et des travaux d'infrastructure, ainsi que l'impact sur l'environnement doivent être considérés comme un tout. Ici aussi une approche de cycle de vie est recommandée. En outre, il faut aussi tenir compte des espaces interstitiels.

1.D Méthodes et matériaux circulaires

La circularité est un concept holistique qui présuppose certains des autres sujets comme conditions ou préalables. Nous devons faire attention aux approches unilatérales ou partielles de la circularité. Il faut parfois faire des compromis. Le coût total du cycle de vie et l'efficacité des matériaux sont ici de bons indicateurs. Dans le cas des matériaux récupérés, il doit y avoir une certitude rapide quant à leur « agrégation/conformité » .

1.E. Rendre les bâtiments et les infrastructures plus résistants aux changements climatiques

Appliquer des stratégies spatiales pour être plus résistant aux conséquences des changements climatiques. Les techniques doivent être prises en considération au niveau du bâtiment. L'énorme besoin de rénovation énergétique offre une opportunité pour le secteur (Green Deal). Autres points d'attention : aménagement du territoire, gestion des forêts, lots de chaleur, infiltration de l'eau, sylviculture, ventilation et inertie thermique.

1.F La taxonomie européenne comme cadre de référence

Nous utilisons la Taxonomie européenne comme cadre de référence. Elle comprend un système de classification permettant aux investisseurs et aux entreprises d'indiquer quels investissements sont durables et lesquels ne le sont pas, et sur quels objectifs environnementaux ils ont un impact.

- La taxonomie apporte une contribution substantielle à au moins un des six objectifs environnementaux :
 1. Limitation des changements climatique (atténuation).
 2. Adaptation aux changements climatiques et à leur conséquences (adaptation).
 3. Utilisation durable et protection des ressources en eau et des ressources marines.
 4. Transition vers une économie circulaire.
 5. Prévention et contrôle de la pollution.
 6. Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.
- Cela ne doit pas porter atteinte de manière significative aux autres objectifs environnementaux.
- La taxonomie répond aux exigences minimales des normes sociales (par exemple, les droits de l'homme et du travail).

1. Industrialisation et standardisation de la construction

L'industrialisation et la standardisation des bâtiments sont des conditions préalables à la réalisation de progrès dans plusieurs domaines, étant entendu que l'accumulation des normes ne doit pas être un obstacle pour atteindre des objectifs de qualité. Il s'agit également d'une question importante en termes d'accessibilité financière et de faisabilité. En outre, elles entraînent à une diminution des coûts des échecs. Des spécifications et des performances standards sont nécessaires.

2. Digitalisation, nouvelles méthodes et techniques

La digitalisation, les nouvelles méthodologies et techniques ne trouvent parfois pas une adoption suffisante parce que plusieurs partenaires d'un projet n'en ont pas une connaissance suffisante. Les centres de connaissances existants et les partenaires de la chaîne pourraient partager les informations, et surtout les meilleures pratiques sur une plateforme centrale, afin d'essayer au moins de rendre toutes ces informations plus accessibles.

3. Logistique de chantier

La logistique de chantier et la mobilité sont très importantes dans les centres urbains, mais aussi dans le contexte de la réduction des émissions de CO₂. Une meilleure coopération et une plus grande standardisation peuvent être un moyen d'accroître le succès des hubs de construction. Cela nécessite une bonne coordination entre les partenaires de la chaîne. Les perturbations dans la chaîne des matériaux causent de nombreux problèmes. En outre, l'optimisation de la logistique et de l'organisation du chantier génère une augmentation de la productivité et un meilleur environnement de travail.

4. Coopération de la chaîne

Une coopération de chaîne intensive est une condition préalable à la réalisation de progrès sur presque tous les sujets. L'accompagnement des TPE/PME est particulièrement important. En ce qui concerne l'Alliance, il est important que tous les membres soient bien conscients des points de vue, études, opinions, etc. de chacun. Outre la coopération entre les partenaires de la chaîne de construction, la co-création entre les différents acteurs (y compris les citoyens) sera également importante.

2. Objectifs

2.1 Standardiser et intégrer le paysage fragmenté des normes, certificats et systèmes de mesure de durabilité tout en poursuivant des objectifs de qualité.

- ⇒ Mettre de l'ordre dans la standardisation et la révision de certaines normes est une priorité, car certaines d'entre elles vont à l'encontre de ce que l'on attend de l'ensemble du secteur et de la volonté politique de réduire drastiquement leur impact. En particulier, il est important de veiller à ce que l'accumulation ne crée pas un résultat adverse.
- ⇒ Une vision transversale globale et flexible est donc indispensable, ce qui pose sans doute la question de savoir si des acteurs autres que ceux impliqués directement dans la conception et la construction des bâtiments et infrastructures et le emploi, doivent être présents / consultés dans l'alliance.
- ⇒ Pour une évaluation objective de l'impact environnemental total d'un bâtiment, y compris eu égard aux espaces interstitiels, tout au long de son cycle de vie, des systèmes de référence et des benchmarks existent, mais il n'y a pas de consensus sur la manière de les utiliser.
- ⇒ En adaptant le logiciel TOTEM actuel aux spécificités des projets d'infrastructure ("Infra-TOTEM"), il peut devenir un outil essentiel pour calculer et optimiser l'impact environnemental d'un projet d'infrastructure de manière objective et neutre.
- ⇒ Outil/ méthode de mesure pour la durabilité, général, transversal, pour les trois régions et au niveau fédéral.
- ⇒ Nous suivrons le New European Bauhaus de près et l'utiliserons comme référence car il offre une traduction holistique du Green Deal au secteur.

2.2 Etablir un dialogue constructif avec les autorités publiques

- ⇒ L'objectif est de discuter de manière constructive avec les autorités publiques des trois régions et au niveau fédéral (au sens large du terme) et de les conseiller sur les obstacles qui empêchent de donner plus de place à la durabilité dans les appels d'offres, et ceci de manière uniforme dans les trois régions ainsi qu'au niveau fédéral.
- ⇒ Faire une sélection d'administrations publiques, d'organisations gouvernementales et d'institutions (semi-)gouvernementales influentes en vue de leur proposer de participer à un groupe de travail distinct, sans faire partie de l'Alliance.
- ⇒ Veiller à ce que les critères de durabilité jouent un rôle plus important (systématique ?) dans les appels d'offres et œuvrer pour un objectif de qualité minimum ambitieux en matière de conception (choix des matériaux) et de mise en œuvre (méthodologie environnementale). Une attention particulière sera portée à la simplification des appels d'offres tout en garantissant l'accessibilité au TPE/PME.
- ⇒ Créer les conditions cadres dans lesquelles les innovations durables présentent moins de risques pour les pouvoirs publics et les entreprises de construction.
- ⇒ Influencer l'évolution progressive du cadre réglementaire de manière similaire dans les trois régions ainsi qu'au niveau fédéral quand c'est nécessaire pour accélérer la transition de manière efficace et flexible.

2.3 Évaluer l'impact de la taxonomie de l'UE et d'autres cadres européens et s'engager activement pour répondre aux exigences de l'ensemble de la chaîne

Le cadre de la taxonomie Européenne deviendra un guide dans les années à venir. Il est donc important de bien cerner dès aujourd'hui les implications possibles pour l'ensemble de la chaîne. Nous pourrons alors analyser comment nous préparer au mieux en tant que secteur et comment l'Alliance peut apporter une valeur ajoutée à cet égard.

La taxonomie de l'UE deviendra le cadre de référence pour tous les acteurs financiers et politiques importants. Il est dans notre intérêt à tous de lier ce cadre à notre vision d'une construction à l'épreuve du climat et tournée vers l'avenir au sein du marché belge et d'apporter de la clarté à toutes les parties prenantes.

2.4 Communiquer sur les activités de l'Alliance concernant la réalisation de sa mission et de ses objectifs*

- ⇒ Pour l'alliance, il y a une grande valeur ajoutée à faire connaître les initiatives, actions et projets directement ou indirectement liés à ses activités pour amorcer l'accélération vers le durable, le futur et la résilience climatique.
- ⇒ Recueillir les visions et les meilleures pratiques de chaque membre pour comprendre ce qu'ils recherchent et pour s'aligner, s'engager à partager les connaissances - force de l'alliance et des partenariats, dans le respect des spécificités de chacun(e).
- ⇒ Diffuser le développement de nouvelles actions de manière à optimiser les ressources humaines et financières.
- ⇒ Tout cela dans le but de permettre aux partenaires de mieux communiquer en tant que secteur sur ce qui est attendu et ce que nous faisons dans un effort commun.